

**Conseil Permanent
du 9 septembre 2004**

**Condoléances de la Suisse concernant la tragédie dans la ville de Beslan,
Ossétie du Nord, Fédération de Russie.**

Monsieur le Président,

La nouvelle des événements tragiques dans la ville de Beslan a profondément choqué et attristé la population suisse.

Le Conseil fédéral tient à exprimer son horreur face à ce crime impardonnable qu'est une prise d'otages, tout particulièrement quand elle concerne des femmes et des enfants. Comme elle le fait à l'égard de toutes les formes de terrorisme, la Suisse condamne fermement ces actes barbares qui ont frappé tant d'innocents, ce qu'aucune cause ne saurait justifier.

La Suisse désire réitérer ses sincères condoléances et sa plus profonde sympathie aux familles et aux proches des victimes.